

#13
OCT | NOV | DÉC
2021

AGGLO MAG

MAINTENANT,
TOUS LES EMBALLAGES
PLASTIQUES & PAPIERS
SE TRIENT !

HABITAT | PARC D'ISLE | ENSEIGNEMENT | PISCINE | CONSIGNES DE TRI



AGGLO du
SAINT
QUENTINOIS

l'Agglo proche de vous !

AGGLOMAG

#13
OCT | NOV | DÉC
2021

Magazine d'information trimestriel
de l'Agglo du Saint-Quentinois
OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021

58, boulevard Victor Hugo - BP 80352
02108 SAINT-QUENTIN CEDEX

Agglo j'écoute ☎ 03 23 06 30 06
agglo-saintquentinois.fr
f t i in

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Frédérique MACAREZ
RÉDACTION : Les directions et service communication
de l'Agglo du Saint-Quentinois
CRÉDITS PHOTO : Luc Couvée, Jaime Augusto, Shutterstock
CRÉATION GRAPHIQUE : Martin Delfosse
DÉPÔT LÉGAL : À parution
IMPRESSION : Alliance partenaires graphiques
QUALITÉ : couché 100 g/m²
TIRAGE : 42 000 ex.
ISSN : 2552-6456

S • ARTÈMPES • AUBIGNY-AUX-HAISNES • BRAY-SAINT-CHRISTOPHE • CASTRES • CASTRES • CUNY • DALLON DURY • ESSIIGNY-LE-PÉTTIT • FAYET • FIEULAIN • FLAYV-LE-MARTEL • FONSSOMME • FONTAINE-LES-CLERCS • FONTAINE-NOTRE-DAME • GAUCHY • GRUGIES • HAPPECOURT • HOMBLÈRES • JUSSY • LESDINS • MARCY • MESNIL-SAINT-LAURENT • MONTESCOURT-LIZEROLLES • MORCOURT • NEUVILLE-SAINT-AMAND • OLEZY • OMISSY • REMAUCOURT • ROUROY • SAINT-QUENTIN • SAINT-SIMON • SERAUCOURT-LE-GRAND • SOMMETTE-EAUCOURT • TUGNY-ET-PONT • VILLULLE-CHRISTOPHE • ANNOIS • ARTÈMPES • AUBIGNY-AUX-HAISNES • BRAY-SAINT-CHRISTOPHE • CASTRES • CASTRES • CUNY • DALLON DURY • ESSIIGNY-LE-PÉTTIT • FAYET • FIEULAIN • FLAYV-LE-MARTEL • FONSSOMME • FONTAINE-LES-CLERCS • FONTAINE-NOTRE-DAME • GAUCHY • GRUGIES • HAPPECOURT • HARLY • HOMBLÈRES • JUSSY • LESDINS • MARCY • MESNIL-SAINT-LAURENT • MONTESCOURT-LIZEROLLES • MORCOURT • NEUVILLE-SAINT-AMAND • OLEZY • OMISSY • REMAUCOURT • ROUROY • SAINT-QUENTIN • SAINT-SIMON • SERAUCOURT-LE-GRAND • SOMMETTE-EAUCOURT • TUGNY-ET-PONT • VILLULLE-CHRISTOPHE • ANNOIS • ARTÈMPES • AUBIGNY-AUX-HAISNES • BRAY-SAINT-CHRISTOPHE • CASTRES • CASTRES • CUNY • DALLON DURY • ESSIIGNY-LE-PÉTTIT • FAYET • FIEULAIN • FLAYV-LE-MARTEL • FONSSOMME • FONTAINE-LES-CLERCS • FONTAINE-NOTRE-DAME • GAUCHY • GRUGIES • HAPPECOURT • HARLY • HOMBLÈRES • JUSSY • LESDINS • MARCY • MESNIL-SAINT-LAURENT • MONTESCOURT-LIZEROLLES • MORCOURT • NEUVILLE-SAINT-AMAND • OLEZY • OMISSY • REMAUCOURT • ROUROY • SAINT-QUENTIN • SAINT-SIMON • SERAUCOURT-LE-GRAND • SOMMETTE





SOMMAIRE

4 ÉDITO

5 EN IMAGES

6 HABITAT

11 PARC D'ISLE

14 ÉCONOMIE

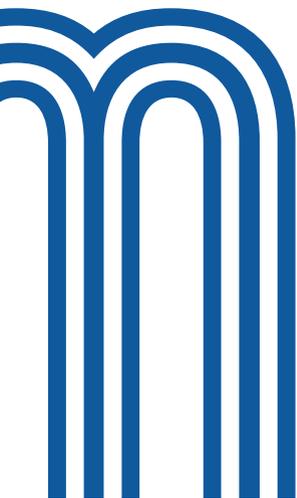
15 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

16 PISCINE

20 DÉCHETS MÉNAGERS

22 ZOOM SUR...

16 TRIBUNES



algré la crise sanitaire, l'Agglo du Saint-Quentinois avance pour vous rendre service au quotidien dans ses domaines de compétences avec les maires des communes.

Grâce à l'implication des communes membres, de nos partenaires économiques et institutionnels et, bien sûr, des services communautaires nous avons pu concrétiser les projets importants pour notre territoire et ses habitants en matière d'équipements, d'habitat, d'environnement et de formation.

Ainsi, la nouvelle piscine Jean-Bouin a ouvert ses portes en juin dernier, dotant notre agglomération d'un équipement innovant et respectueux de l'environnement, dont l'objectif est d'accueillir le maximum de scolaires pour permettre aux enfants de savoir nager.

En matière d'habitat, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est engagée dans la lutte contre les logements indignes et insalubres en mettant en place deux dispositifs : le Permis de Louer et le Permis de Diviser pour la commune de Clastres et le centre-ville de Saint-Quentin.

Concernant l'environnement, le Parc d'Isle a pris une nouvelle dimension, le 29 mai dernier, avec l'ouverture du parc animalier de l'Isle Sauvage qui, outre son caractère attractif, présente un grand intérêt pédagogique en constituant un lieu de sensibilisation et de préservation des espèces menacées.

Dans le domaine économique, les implantations se concrétisent avec l'arrivée d'Amazon sur la zone industrielle Le Royeux à la fin de l'année et l'annonce de l'implantation du groupe Clarins sur le Parc des Autoroutes d'ici 2 ans.

De même, notre démarche en matière de développement durable s'illustre à travers l'extension des consignes de tri, mise en œuvre le 15 septembre, qui vont permettre de recycler davantage de déchets ; ainsi que la distribution gratuite des composteurs.

Enfin, au chapitre de la formation, nous faisons de l'enseignement supérieur un enjeu stratégique, une clé pour la réussite de demain. Dans cet esprit, nous avons élaboré, avec l'Institut d'Administration des Entreprises d'Amiens, un projet qui a abouti à l'ouverture, à Saint-Quentin, d'une antenne de l'IAE proposant deux formations : une Licence et un Master en Administration des Entreprises.

Nous avons le plaisir avec les maires de l'agglomération de vous présenter ce nouveau numéro de l'Agglo Mag, reflet de la vie de notre territoire, dans lequel vous trouverez toutes les informations sur ces sujets.

Bonne lecture à tous !

Bien chaleureusement

FRÉDÉRIQUE MACAREZ

Maire de Saint-Quentin
Présidente de l'Agglomération
du Saint-Quentinois



ÉOLIENNE & COUCHER DE SOLEIL



UN SURICATE DE L'ISLE SAUVAGE



PÔLE MÉCANIQUE DE LA CLEF DES CHAMPS - CAMP YAMAHA

EN IMAGES

SAINT- QUENTIN

Périmètre d'application
du Permis de Louer



“ L'AGGLO DU
SAINT-QUENTINOIS A MIS
EN PLACE, LE 1^{ER} MAI,
UN PERMIS DE LOUER

 agglo-saintquentinois.fr
 03 23 06 30 06



C

ertains logements sont loués alors qu'ils ne
présentent pas les conditions de confort et
de salubrité requises pour être proposés à la
location.

Face à cette situation, l'Agglo du Saint-
Quentinois s'est engagée dans la lutte contre
l'habitat indigne et insalubre en mettant en
place deux dispositifs : le **Permis de Louer** et le
Permis de Diviser

Même si bien entendu la grande majorité des
locations se fait dans de bonnes conditions sur
notre agglomération, il y a malheureusement
un certain nombre de logements dégradés,
parfois loués dans de mauvaises conditions.
Les logements privés potentiellement indignes
représentent, **11% des résidences principales,**
et même plus de 13% sur la seule commune
de Saint-Quentin.



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

Afin de mettre un terme à ces locations, l'Agglo du Saint-Quentinois a mis en place, le 1^{er} mai, un Permis de Louer. Les propriétaires bailleurs privés doivent demander un accord avant de mettre un logement en location pour la première fois ou lors d'un changement de locataire.

Le Permis de Louer est en place sur les communes de Saint-Quentin, sur un périmètre délimité et de Clastres. Il pourra être étendu à d'autres communes par la suite. Une fois la demande transmise à l'Agglo du Saint-Quentinois, le Pôle Habitat contacte le propriétaire ou son mandataire pour fixer une visite de contrôle du logement. Au terme de la visite, un rapport de visite est établi. Le cas échéant, il indique la nature des travaux ou les aménagements recommandés ou prescrits.

De même, tout propriétaire d'une maison ou

d'un immeuble à Saint-Quentin souhaitant diviser son bien pour créer un ou des logements supplémentaires, devra déposer une demande d'autorisation préalable de division à l'Agglo du Saint-Quentinois même lorsqu'une autorisation d'urbanisme n'est pas nécessaire. L'Agglo lui délivrera alors un Permis de Diviser si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

L'objectif est de garantir des conditions décentes de vie et lutter contre les pratiques.

OPAH=RU

UNE AIDE POUR UN MEILLEUR HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

8



Le centre-ville de Saint-Quentin fait actuellement l'objet d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée par l'Agglo du Saint-Quentinois, la Ville de Saint-Quentin, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Mise en place pour une durée de cinq ans, de **2021 à 2026**, l'opération vise à aider les propriétaires privés, qu'ils soient occupants ou bailleurs, à financer la réhabilitation de leur logement. En dehors du centre-ville, les propriétaires intéressés seront orientés vers le *Programme d'Intérêt Général (PIG)* rénovation durable de l'habitat de l'Aisne.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

Les travaux relatifs à la performance thermique du logement sont éligibles au dispositif. Il pourra ainsi s'agir de **l'isolation des combles et/ou des murs, du remplacement d'un équipement de chauffage, du changement des menuiseries, de l'installation d'une ventilation, etc.**

Les travaux destinés à **améliorer l'autonomie des personnes âgées ou souffrant d'un handicap** en font, également, partie. Il sera possible, par exemple, d'envisager l'élargissement d'une porte, la création d'une rampe d'accès, l'aménagement d'une douche de plain-pied ou encore l'installation d'un monte-escalier. De manière générale, tous types de travaux facilitant l'utilisation et l'accessibilité du logement sont éligibles à l'OPAH-RU.

S'ajoutent à la liste les travaux de rénovation des logements dégradés destinés à les rendre sains, sécurisés et confortables. Ceux-ci pourront consister en la rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, l'installation d'une salle de bain et de toilettes, voire le confortement des fondations ou le remplacement d'une toiture.



LES SUBVENTIONS

Elles sont calculées sur les montants hors taxes des travaux et peuvent aller, selon l'éligibilité du projet, de 25 à 95 % pour les propriétaires occupants, de 25 à 70 % pour les propriétaires bailleurs.

Enfin, en plus des abondements aux aides de l'ANAH, l'Agglo du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin proposent également **des aides pour le ravalement des façades** dans le périmètre des rues d'Isle, Emile Zola et Raspail ainsi que pour l'accèsion à la propriété et la remise sur le marché de logements vacants.

Pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs, l'Agglo du Saint-Quentinois a choisi de faire appel à un opérateur spécialisé, la société **CITÉMETRIE** dont le rôle est de conseiller et de guider dans la conception des projets, le

montage des dossiers de financement et la réalisation des travaux. Ce service est gratuit. Il suffit de contacter la société au 03 65 89 04 05 ou par mail à l'adresse aidesrenovhabitat@citemetrie.fr

- Des rendez-vous sont possibles le vendredi matin entre 9h30 et 12h30 à l'Agglo du Saint-Quentinois :
58, boulevard Victor Hugo, à Saint-Quentin.
Prise de rendez-vous obligatoire :
03 65 89 04 05 ou aidesrenovhabitat@citemetrie.fr

**L'OPÉRATION VISE À AIDER
LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS À
FINANCER LA RÉHABILITATION
DE LEUR LOGEMENT.**

aidesrenovhabitat@citemetrie.fr

03 65 89 04 05





L'ISLE SAUVAGE

UNE SENSIBILISATION AU MONDE ANIMAL

A

près plusieurs mois de travaux, le Parc d'Isle a pris une nouvelle dimension, le 29 mai dernier, avec l'ouverture de l'Isle Sauvage, le parc animalier de l'Agglo du Saint-Quentinois.

D'une surface totale de **deux hectares**, le parc a été entièrement aménagé pour que le public puisse observer plus de soixante-dix animaux sauvages, de quinze espèces différentes. **Suricates, potamochères, sitatungas, loutres asiatiques, tamarins empereurs et autres makis cattas** avec leur enclos immersif "La Terre des Lémurs" font ainsi la joie des visiteurs ! Les loges et les enclos des animaux sont entièrement végétalisés de manière à garantir leur quiétude et leur bien-être.

Une équipe animalière composée de sept soigneurs, encadrée par un capacitaine animalier, le directeur du site ainsi qu'un vétérinaire attaché à l'Isle Sauvage veillent quotidiennement à l'état de santé des animaux. Dans le cadre d'un partenariat, les invendus en fruits et légumes des supermarchés *E.LECLERC* et *Grand Frais* sont destinés à leur nourriture.

Outre son caractère attractif, l'Isle Sauvage présente un intérêt pédagogique en constituant un lieu de sensibilisation et de préservation des espèces menacées. L'Agglo du Saint-Quentinois a la volonté de s'impliquer à travers sa participation à des programmes d'élevages européens et aux actions de conservation de l'Association Française des Parcs Zoologiques ainsi que de l'Association Européenne des Zoos et Aquariums.

En accueillant de nouvelles espèces, le parc animalier peut prendre part à des programmes de rétablissement de la population de certaines espèces en danger d'extinction et sensibiliser les visiteurs aux enjeux liés à la préservation de ces espèces et de leur écosystème.

Au mois de juillet, 11 nouvelles naissances ont eu lieu au sein de l'Isle Sauvage : 5 bébés loutres, 4 bébés suricates et 2 agoutis.

Au total, ce sont désormais 405 animaux pour 45 espèces qu'abrite le parc d'Isle et plus de 130 000 personnes qui ont visité l'Isle Sauvage depuis son ouverture au mois de juin.



“
405 ANIMAUX

45 ESPÈCES

140 000 VISITEURS
DEPUIS
JUN 2021

”



PRENDRE CONSCIENCE DE LA NATURE

Depuis sa création en 1970, le Parc d'Isle est le lieu de détente privilégié des Saint-Quentinois. Aujourd'hui, avec ses espaces de pique-nique, ses aires de jeux pour enfants et ses sentiers de découverte, ce magnifique oasis de verdure au cœur de l'agglomération constitue un espace de promenade et de loisirs fréquenté par plus de **500 000 visiteurs chaque année.**

Outre les loisirs, le Parc d'Isle a pour vocation de protéger la nature et d'attirer l'attention sur la fragilité de la biodiversité. Les espaces verts du Parc d'Isle sont gérés de manière entièrement écoresponsable avec un entretien "zéro engrais" et "zéro pesticide" et favorisent, dès que possible, un développement de la végétation spontanée. Par ailleurs, à travers son centre de sauvegarde de la faune sauvage, de son parc animalier et, bien sûr, de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle qu'il jouxte, le parc constitue un outil pour la sensibilisation du public à l'environnement.

Avec son nouveau parc animalier, au-delà du rôle de divertissement, le Parc d'Isle renforce ses engagements en matière de préservation de la biodiversité et donne, à cette occasion, un coup de projecteur sur la nécessité de préserver la richesse et l'équilibre de la faune sauvage, répondant ainsi aux attentes du public et du monde scientifique.



LE PARC D'ISLE RENFORCE
SES ENGAGEMENTS EN
MATIÈRE DE PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ



LA MAISON DU PARC

La maison du parc a fait peau neuve avec **3 espaces** : une exposition permanente, des écrans pédagogiques et des films de présentation, une salle pour les scolaires. Les visiteurs peuvent également se rendre dans la boutique d'objets souvenirs portant la marque du Parc d'Isle.

Une scénographie permet de se plonger au cœur du Parc d'Isle, de sa réserve naturelle et de son parc animalier.

La maison du parc est un lieu de découverte des richesses naturelles du territoire où l'on peut retrouver les enjeux de préservation des zones humides, des actions de conservation, la gestion et la sensibilisation du Parc d'Isle.

agglo-saintquentinois.fr 
03 23 05 06 50 

2 NOUVELLES PÉPITES DANS LE SAINT-QUENTINOIS

CLARINS



Leader Européen dans son domaine, le groupe Clarins qui dispose déjà d'un site de production à Pontoise (95) et d'une base logistique près d'Amiens (à Glisy - 80), souhaite se doter d'un second site de production en France. Pour ce faire, la société a recherché un terrain clé en main de 10 hectares permettant la construction d'un bâtiment pouvant atteindre **40 000 m²**. Au terme d'un processus de sélection très rigoureux, la proposition de l'Agglo du Saint-Quentinois, pour un terrain viabilisé de 10 hectares situé sur le Parc des Autoroutes, a été choisie par le groupe.

La venue de Clarins sur le territoire enverra un formidable message d'espoir, espoir pour l'emploi, espoir pour nos habitants, pour l'avenir du Saint-Quentinois.

Clarins privilégierait l'emploi local dans les métiers de la cosmétique. Ce projet représenterait un investissement de plus de 100 millions d'euros qui serait financé par Clarins.

La première pierre pourrait être posée à l'automne 2022 pour une mise en production fin 2023, début 2024.

Cette belle signature traduit la dynamique économique du territoire et sa capacité à accueillir des projets industriels de grande ampleur avec des infrastructures adaptés sur le Parc des Autoroutes, un réseau de sous-traitants dense, des filières de formations ad hoc et une main-d'œuvre disponible. La collectivité et ses partenaires continueront d'accompagner le groupe CLARINS pour faciliter la concrétisation de ce beau projet dans les meilleures conditions.

Frédérique MACAREZ

AMAZON S'INSTALLE À GAUCHY !

L'agence de livraison de Gauchy réceptionnera des colis en provenance des centres de tri et des centres de distribution d'Amazon, afin de les livrer de façon rapide, fiable et optimisée aux clients du territoire.

Ce nouveau site, opéré en partenariat avec des entreprises de livraison indépendantes, contribue au développement de l'emploi local : **Amazon va y recruter 50 personnes en CDI et les entreprises de livraison partenaires prévoient de faire appel à 200 agents pour livrer les clients sur Saint-Quentin et sa région.**

Pour cette agence de proximité de 7 600m², Amazon a travaillé une intégration harmonieuse du site dans l'environnement local, notamment en termes d'aménagement urbain et d'utilisation de solutions de transport à faible émission. Le site sera notamment composé de plus de 40% d'espaces verts limitant notamment l'impact visuel sur l'espace public et des bornes de chargement pour véhicules électriques sont prévues sur les parkings du site. L'ouverture est prévue en novembre 2021.



developpement@casq.fr 
03 23 06 93 00 



L'Agglo et l'Institut d'Administration des Entreprises **IAE d'Amiens** ont élaboré ensemble un projet qui a abouti, à la rentrée de septembre, à l'ouverture, sur Saint-Quentin, d'une antenne de l'IAE pour proposer deux formations : **une Licence et un Master en Administration des Entreprises.**

Le parcours en Licence (BAC+3) propose aux étudiants **une formation des cadres intermédiaires polyvalents** (*ressources humaines, entrepreneuriat, management de projet, marketing, comptabilité, finances...*).

Le Master Administration des Entreprises (Bac+5), équivalent du MBA anglo-saxon, **débouche sur des compétences opérationnelles en gestion, management et leadership.** Il s'adresse aux étudiants de Master 2 spécialisés en double diplôme et aux futurs docteurs dont il optimise l'insertion professionnelle mais également, avec des cours sous forme de séminaires en fin de semaine, aux salariés non gestionnaires (*juristes, ingénieurs, cadres intermédiaires, scientifiques...*) ainsi qu'aux cadres en activité ou en reconversion, en complément de leur formation initiale.

Nous donnons aux jeunes la possibilité d'étudier près de chez eux, tout en permettant aux entreprises locales de recruter les forces vives dont elles ont besoin.

Dans un premier temps, ces formations seront dispensées dans les locaux de l'Agglo au sein de l'espace Créatis dans l'attente de la construction d'un bâtiment spécifique qui sera situé dans le faubourg d'Isle au coeur du futur écoquartier.



OUVERTURE D'UNE LICENCE 3 ET D'UN MASTER 2 ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

L'enseignement supérieur est un enjeu stratégique, l'une des clés de la réussite de demain. C'est pourquoi, l'Agglo du Saint-Quentinois s'attache à son développement pour permettre à la jeunesse d'entamer et de poursuivre sur son territoire, des parcours de formation porteurs d'emplois.

NOUVELLE PISCINE JEAN BOUIN

C'est avec bonheur que les amoureux de la natation ont découvert la nouvelle piscine Jean-Bouin, le 9 juin dernier, à l'occasion de son ouverture au public. Le succès a été immédiat pour ce pôle sportif et de loisirs de premier plan puisque, mi-juillet, malgré les jauges de juin et le mauvais temps, plus de **8 000 visites ont déjà été enregistrées.**

UN ÉQUIPEMENT INNOVANT, ACCESSIBLE ET ACCUEILLANT

La première piscine Jean-Bouin avait ouvert ses portes en 1983, dotant à l'époque Saint-Quentin d'un équipement moderne et fonctionnel mais devenu obsolète aux exigences du public ni aux normes environnementales actuelles. **Fermée le 21 décembre 2018, seules les fondations et la structure des bassins ont été conservées.** Elle a ainsi fait l'objet d'une opération de rénovation-extension de grande ampleur supportée principalement par l'Agglo du Saint-Quentinois avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département.

Trente mois après sa fermeture, l'ancienne piscine Jean-Bouin a laissé la place à un équipement flamboyant neuf, innovant et respectueux de l'environnement, offrant **2 400 m²** d'espace aquatique et utilisable toute l'année grâce à la couverture de l'ancien bassin extérieur.

Avec la nouvelle piscine Jean-Bouin, l'Agglo du Saint-Quentinois dispose désormais d'un équipement moderne, moins énergivore et équipé d'un troisième bassin couvert, qui vient compléter les deux équipements communautaires que sont la piscine de Gauchy et la Bulle. Cette nouvelle structure a pour vocation d'assurer le service public avec une ouverture la plus large possible et adaptée aussi bien au grand public et à la pratique libre qu'aux scolaires et aux associations. De même, elle constitue un outil supplémentaire dans la mise en œuvre de la politique natatoire de l'Agglo dont les enjeux **sont de faciliter pour chaque enfant le développement** des parcours d'apprentissage de la natation, développer les pratiques sportives aquatiques et renforcer la lutte contre l'aquaphobie.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été placée au cœur des réflexions puisque, outre la création de créneaux dédiés, des équipements spécifiques ont été mis en place comme, par exemple, l'ascenseur depuis le parking, la banque d'accueil surbaissée, l'accueil sur borne numérique avec options d'affichage orientées accessibilité, le pédiluve étudié pour le passage d'un fauteuil roulant, le fauteuil de mise à l'eau de dernière génération ou encore les lavabos, miroirs et sèche-cheveux à hauteur variable.







UNE PISCINE ÉCORESPONSABLE

La nouvelle piscine Jean-Bouin intègre largement les enjeux liés au développement durable et aux économies d'énergie. Ainsi, la couverture du bassin extérieur pour éviter de chauffer l'eau à perte, la mise en place d'une centrale de traitement d'air thermodynamique avec un système de récupération des calories pour le réchauffement des eaux de bassins, ainsi que d'un système de récupération de l'énergie solaire, contribuent au maintien à température de l'eau des bassins.

Equippée de double vitrages haute performance, de plafonds abaissés pour optimiser le volume de chauffe et d'éclairages LED avec détection automatique dans les vestiaires et parties communes, elle est énergétiquement plus responsable.

La nouvelle piscine intègre les innovations numériques avec l'installation d'un système de gestion technique centralisé et automatisé du traitement d'eau permettant un meilleur suivi et la réduction des consommations de produits de traitement. Par ailleurs, la consommation d'eau fait l'objet d'une grande vigilance. Grâce à l'installation d'un bassin en inox, permettant de passer de deux à une seule vidange par an, **c'est une économie annuelle de 1 500 m³, soit 1,5 million de litres, qui sera réalisée.**



LA CONSOMMATION D'EAU
FAIT L'OBJET D'UNE GRANDE
VIGILANCE.



UNE TARIFICATION ADAPTÉE

Avec le maintien de la gratuité pour toutes les classes primaires et secondaires ainsi que les clubs sportifs résidents du territoire, et l'extension du tarif réduit aux séniors de plus de 65 ans et aux personnes porteuses de handicap, **la piscine Jean Bouin se veut accessible à tous.**

Pour tenir compte de l'effort fiscal fourni par les habitants de l'Agglo, un tarif différencié entre résidents de l'Agglo et personnes extérieures au territoire, applicable uniquement sur les cartes de 10 entrées et les abonnements, a été mis en place.

La vocation familiale de la piscine Jean-Bouin est confortée par la mise en place d'une tarification sociale sur les prestations liées à l'apprentissage de la natation et les prestations familiales, selon le quotient familial (QF < 700).

TARIFS



30,40 €	Carte de 10 entrées adulte (soit 3,04 € le ticket)
3 €	Unitaire enfant (3 à 15 ans), étudiants (-26 ans), demandeurs d'emplois et titulaires de cartes d'invalidité
3,80 €	Unitaire adultes (16 ans et +)
24 €	Carte de 10 entrées enfant, étudiants, demandeurs d'emplois et titulaires de cartes d'invalidité (soit 2,40 € le ticket)
20 €	Abonnement mensuel nage libre
220 €	Abonnement annuel nage libre
30 €	Pass 3 équipements mensuel (Jean-Bouin, Bulle, Gauchy)

Le coût réel d'une entrée pour l'Agglo s'élève à 13 €. Une entrée au tarif de 3,80 € ne représente que 30% du coût réel pour la collectivité.

agglo-saintquentinois.fr

03 23 05 06 50



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI POUR LES EMBALLAGES

20

Tout comme l'activité industrielle, l'activité domestique génère des déchets qui peuvent avoir un impact sur l'environnement et la santé s'ils ne sont pas maîtrisés.

C'est pourquoi, la collecte de ces déchets, pour beaucoup recyclables, constitue un véritable enjeu de société. L'Agglo du Saint-Quentinois assure les missions de prévention et de collecte des déchets ménagers et assimilés. Engagée dans un programme de lutte contre le gaspillage, elle porte de nombreux projets sur le tri, la réduction des déchets et le recyclage.

Jusqu'à présent, il était demandé aux habitants de l'agglomération de ne mettre que les bouteilles et flacons en plastique, les emballages

métalliques, les cartons, briques alimentaires, papiers, journaux et magazines dans les sacs jaunes ou les bacs de tri prévus à cet effet.

Depuis le 15 septembre 2021, les consignes ont changé. En partenariat avec *Valor'Aisne*, le syndicat départemental de traitement des déchets ménagers, l'Agglo du Saint-Quentinois facilite le geste de tri : tous les emballages, sans exception, se trient.

Ainsi, en plus des éléments déjà cités, il est demandé aux habitants de mettre dans le sac jaune ou le bac de tri :





MAINTENANT tous les EMBALLAGES & PAPIERS *se trient*

■ TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS EN PLASTIQUE :

Sacs en plastique, sacs de légumes congelés, sachets de fromage râpé, suremballages de packs de bouteilles, recharges de savon...

■ TOUS LES POTS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE :

Pots de crème, pots de yaourts, barquettes en polystyrène, emballages de jambon, emballages de plats surgelés...

■ TOUS LES TUBES ET BOÎTES :

Tubes de dentifrice, boîtes de chocolat en poudre, boîtes de glaces, tubes de crème pour les mains...

■ TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES :

Gourdes de compote, capsules de café, papier aluminium, opercules et capsules de bouteilles, blisters de médicaments, tubes en aluminium...

À QUOI CELA SERT-IL DE TRIER ?

Trier, c'est donner une nouvelle vie aux matériaux !

Avec la simplification du geste de tri, davantage de déchets sont recyclés pour permettre la réutilisation de matières premières dans la production de nouveaux emballages ou objets. Trier et recycler permettent de préserver les ressources naturelles.

”
L'AGGLO ASSURE LES
MISSIONS DE PRÉVENTION
ET DE COLLECTE DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

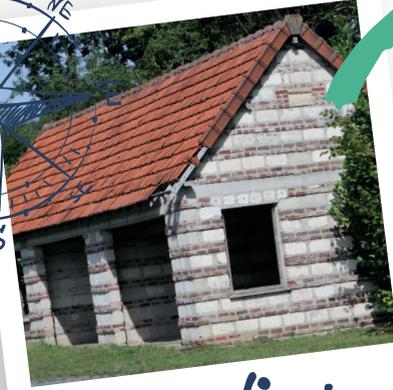
agglo-saintquentinois.fr

03 23 05 06 50

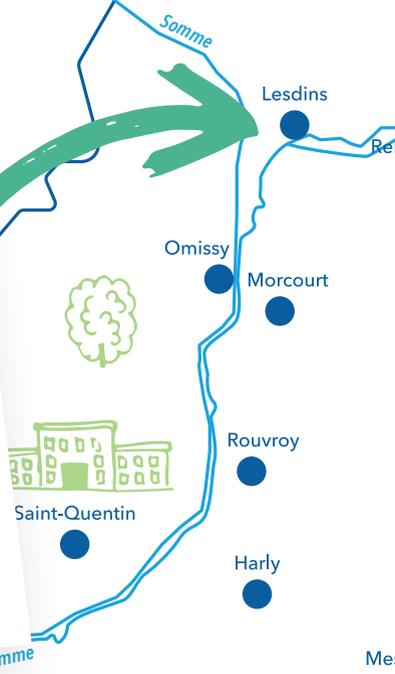
ZOOM SUR LES

39

COMMUNES
DE L'AGGLO
DU SAINT-QUENTINOIS



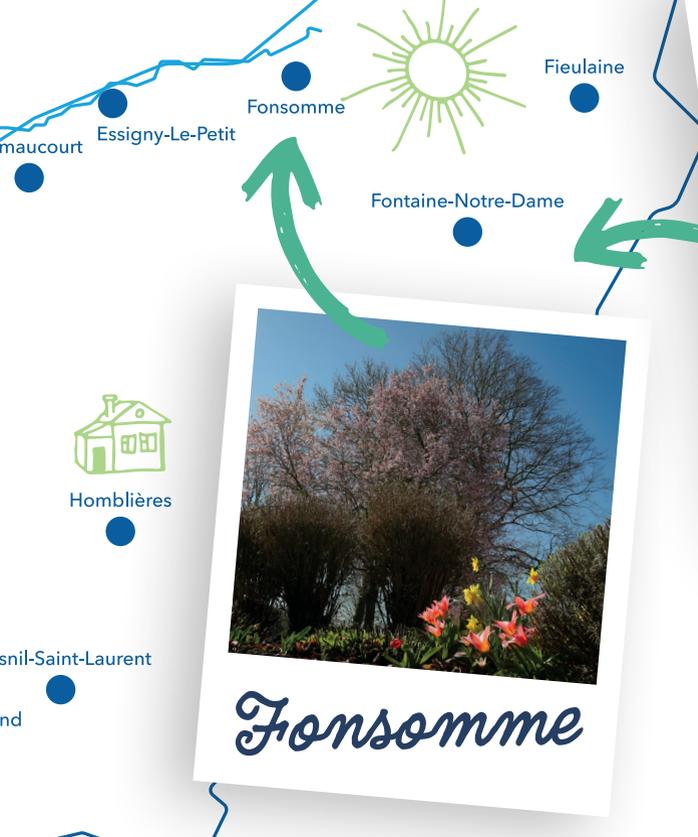
Lesdins



Seraucourt-le-Grand



Saint-Quentin



Fontaine-Notre-Dame



Fonsomme

TRIBUNES POLITIQUES

Taxe sur les ordures ménagères : 13 millions d'euros de trop-perçu par l'agglomération !

La collecte des ordures ménagères dans l'agglomération du Saint-Quentinois génère chaque année un excédent budgétaire d'environ 30% quand la loi ne permet que 2%. Depuis 2017, c'est 13 millions de trop-perçus payés par les usagers.

La majorité rétorque que des frais annexes du budget ne sont pas comptabilisés dans le chapitre ordures ménagères, mais sans en donner le détail, ce qui pose un réel problème de transparence financière.

En conséquence, nous demandons :

1. De pérenniser l'emploi des douze vacataires en emploi statutaire (le service est en sous-effectif permanent)
2. De baisser la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, trop élevée avec ces 30% d'excédent
3. D'élaborer un budget annexe spécifique transparent, compréhensible de tous
4. De rendre l'argent tout simplement aux usagers (la Métropole du grand Nancy a été condamnée à cela le 23/12/2020).

*Olivier TOURNAY
Conseiller communautaire PCF*

Avec 100 000 visiteurs, l'Isle Sauvage s'inscrit comme un outil d'attractivité intéressant dans l'immédiat.

Mais dans la continuité ? A voir...

Ensuite, le bien-être animal.

Quelle qualité de vie pour des animaux exotique dans notre climat picard ?

Ne seraient-ils pas mieux dans des Réserves comme il en existe partout dans le Monde ? Nous le pensons.

Des efforts sont fait pour la préservation des espèces européennes. Vison, cistude, poissons.

Il y a un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage surtout dédiée aux oiseaux.

Nous proposons de l'étendre aux hérissons.

Il faut aussi préserver les couleuvres, grenouilles, accueillir les oiseaux migrateurs, voilà de vrais axes de priorité écologiques, loin du spectaculaire des zoos dépassés.

Timon et Pumba dans un même enclos, ce n'est pas notre vision du bien-être animal !

*Sylvie SAILLARD
Sébastien ANETTE
Nathalie VITOUX
Rassemblement National*

L'Alternative Pour Saint-Quentin a avancé un programme ambitieux qui consiste à articuler ensemble le social, l'écologie et la démocratie. Nous avons informé sur l'importance de réfléchir notre économie autrement, afin de prendre en compte l'évolution climatique qui touche déjà Axonais et Axonaises. Nous défendons ardemment une économie locale et solidaire. C'est pourquoi renforcer le circuit court, en travaillant avec les acteurs qui sont sur le territoire, est indispensable. Il existe des entreprises locales qui ne sont pas sollicitées par les pouvoirs publics locaux. Prenons l'exemple de Pamplemousse Peluche, une des deux seules entreprises à fabriquer des peluches en France. Elle se situe à Cerizy, à 15 kilomètres de Saint-Quentin. Pour la boutique du parc d'Isle, l'Agglomération aurait pu travailler avec elle ; nos élus ont préféré importer des peluches fabriquées en Asie. Pourquoi ? Pamplemousse Peluche proposerait des produits trop chers ! Pour la majorité au pouvoir à l'Agglomération, cette entreprise devrait vendre ses peluches à petit prix, peu importe si les couturières ne vivent pas décemment de leur travail ! Quant à la population, elle ne mérite pour nos décideurs que des produits « bas de gamme ». Et que dire de la distance parcourue pour que les peluches parviennent jusqu'à chez nous ? Nos élus disent pourtant vouloir lutter contre le réchauffement climatique !

L'Alternative pour Saint-Quentin

ÉDITION **100%** DIGITALE

CONVENTION D'AFFAIRES
PROFESSIONNELLE

#ROBOMEETINGS

3.0

SMART INDUSTRY

24 | 25
NOVEMBRE 2021

EN **2020**, **750** PARTICIPANTS, **1987** CONNEXIONS ET **52** EXPOSANTS

Professionnels et acteurs de la stratégie Robonumérique,
connectez-vous à la convention d'affaires Smart Industry !



INSCRIPTION GRATUITE

ROBOMEETINGS.FR

ROBOMEETINGS *jobs*



ROBO *N*UMÉRIQUE *Days*